



Pôle emploi : missions et offres de services

Dans le cadre de sa mission de service public, Pôle emploi s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

- Prospecter le marché du travail, développer une expertise sur l'évolution des emplois et des qualifications, procéder à la collecte des offres d'emploi, aider et conseiller les entreprises dans leur recrutement, assurer la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi, et participer activement à la lutte contre les discriminations à l'embauche et pour l'égalité professionnelle.
- Accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes, qu'elles disposent ou non d'un emploi, à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, faciliter leur mobilité géographique et professionnelle et participer aux parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Procéder aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi, tenir celle-ci à jour, assurer le contrôle de la recherche d'emploi.
- Indemniser pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'État.
- Recueillir, traiter, diffuser et mettre à disposition les données relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.
- Mettre en œuvre toutes les autres actions confiées par l'État, les collectivités territoriales et l'Unédic en relation avec sa mission.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Faciliter le retour à l'emploi

L'offre de services de Pôle emploi s'organise autour de quatre modalités de suivi et d'accompagnement, qui répondent à des besoins et attentes des demandeurs d'emploi différents en termes de nature et de fréquence des contacts.

Simplifier l'accès aux services

Les demandeurs peuvent avoir accès aux services de Pôle emploi par divers canaux :

- Possibilité de rencontrer physiquement un conseiller grâce à un réseau d'agences implantées sur tout le territoire (pour l'inscription, le calcul des droits à indemnités, les entretiens d'accompagnement, les ateliers d'aides à la recherche d'emploi...)
- Le 39 49 est le numéro court des demandeurs d'emploi pour obtenir tout autre renseignement sur leur situation personnelle.
- Le site pole-emploi.fr permet le dépôt de CV, l'inscription, l'actualisation des dossiers d'indemnisation, l'obtention des informations juridiques et réglementaires, la recherche d'offres d'emploi etc.

Accompagner l'orientation et la formation

La nouvelle offre de services en orientation propose des prestations adaptées aux profils et aux besoins des différents publics, tout au long de la vie.

Aux côtés des Conseils régionaux, Pôle emploi fait également partie des principaux financeurs de formations pour les demandeurs d'emploi. Un rôle essentiel en matière de prescription et un levier majeur d'accès à l'emploi.

LES ENTREPRISES

L'appui au recrutement pour toutes les entreprises

Les services d'appui sont particulièrement adaptés aux entreprises en capacité de définir leurs besoins, de mener leur recrutement et dont le besoin est en adéquation avec le marché. L'employeur gère alors sa recherche directement sur pole-emploi.fr, dans son espace dédié. Il peut y déposer ses offres, présenter son activité et contacter en direct les demandeurs d'emploi.

L'accompagnement renforcé pour les entreprises qui en ont le plus besoin

Pour les entreprises ayant des difficultés à recruter, comme certaines très petites structures ou celles placées sur des métiers « de niche », les conseillers Pôle emploi proposent, en complément des services d'appui, un accompagnement sur mesure : les conseils en recrutement mobilisant l'analyse de poste et le support d'entretien d'embauche, la présélection de candidatures, ou les actions d'adaptations des demandeurs d'emploi aux postes de travail.

Un numéro d'appel unique : 39 95

Lors du F.O.F.E. 2019, Pôle emploi vous accompagnera :

- **Pour construire votre projet de formation:** Vous êtes à la recherche d'un emploi ou souhaitez une réorientation professionnelle ? Pôle Emploi vous informe sur les métiers porteurs, les formations, les financements. Les conseillers vous accueilleront pour vous accompagner dans votre projet et vous orienter vers les organismes appropriés à votre situation.
- **Pour vous présenter les services en ligne que sont :**
 - **www.pole-emploi.fr** : Découvrir comment créer votre espace et accéder à votre dossier, créer votre CV et accélérer votre recherche d'emploi en le publiant sur notre banque de CV en ligne, les entreprises intéressées par votre profil vous contactent directement par e-mail.
 - **www.emploi-store.fr** : Les services web et mobiles de l'emploi et de la formation permettant d'améliorer votre recherche d'emploi, d'affiner votre projet professionnel, de mieux connaître le marché du travail,...etc... soit plus de 300 services disponibles.